Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 57 (1919) **Heft:** 34 [i.e. 35]

Artikel: La patrie suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214924

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

valet. Sa fenna l'ètâi la botoille, que desâi. Ein avâi frecassî de clliau litre, de clliau trâi déci, de clliau canon, de clliau houiton et de clliau verratson. Tant que, ma fâi, lâi è pas restâ bin oquie et quand la chètseresse lè vegnâte, Morsalâ l'à ètâ sein z'erdzeint... et sein chenique.

On lâi desâi l'autr'hî: — Mâ, mon poûro Morsalâ, qu'à-to fé po bâire tandu clli gros chet?

Et Morsalâ, que voliâve pas que sâi de, ie

— Eh bin! la né, ie metté dècoûte mon l'hî ma botoille vouîda, avoué on verratson. La guegnîvo bin dèvant de m'eindroumî. Adan, tota la né ie révâvo que bèvessé ma rachon. Lo matin, ma botoille étâi vouîda à tsavon, mè peinsâvo que l'avé bussa outre la né et cein mè remouâve la sâ... seulameint n'é pas tant zu à pessî!

Rîtatorsa ètâi assebin 'na vîlhe fèmalla. L'è li que desâi :

— M'ein vu rappelâ grand teimps de cllia chètseresse dau mâi d'août. Lo bou s'è tellameint chètsî et tellameint reterî. Et principalameint à mè z'èbouèton. Mè caïon sant tant petit que por que ne passéyant pas eintre lè feinte dâi lan, m'a faliu lau fère à tsacon dautrâi niâo à la quuva!

MARC A LOUIS.

La patrie Suisse. Le nº du 20 août nous apporte une vingtaine de superbes illustrations, avec une quinzaine d'articles. Les morts y occupent une large place : Paul Etier, Joseph Stockmar, Edouard Tavan, Eugène Secretan ; voici encore les portraits du sculpteur Otto Schilt, de Frauenfeld, avec la reproduction de trois de ses œuvres : buste de James Vibert, «Femme à genoux», le «Fou» et du Dr Charles Bonvin» à Sion, le dernier survivant du service de Naples. L'actualité est représentée par le Centenaire de Zofingue, la Fête de gymnastique des Eaux-Vives (Genève), le Cinquantenaire de la Société de musique de Bex, et par une vue du personnel de la Légation suisse, à Rome, et de son nouvel hôtel; l'alpinisme, par la Felsplatte, observatoire de la frontière bâloise, bien connu des soldats qui y ont monté la garde pendant la grande guerre, et une vue de la route du Grimsel, près du lac des Morts.

LES AMIS DE LA LIBERTÉ

Ι

'INDÉPENDANCE du Pays de Vaud est reconnue! Le terme de «citoyen» a remplacé celui de « monsieur ». L'Assemblée provisoire des représentants vaudois prépare une constitution, travail qu'elle n'aura nul besoin, d'ailleurs, de mener à chef puisque, pour simplifier, on lui en apportera une toute faite de Paris. On organise le nouveau régime. Bien des idées méritent d'être exposées au peuple pour qu'il comprenne la situation et ne s'avise pas de regretter, peut-être par souci matériel, parce qu'il doit payer la victoire, le régime de LL. EE. sous lequel, à défaut de liberté, quelques-uns, une fois la dîme prélevée, se flattaient d'avoir du bien au soleil. Parallèlement au corps constitué qui siège au Château il y en aura un autre, héritier un peu du Comité de réunion, qui tiendra séance au temple de St-Laurent et publiera un journal : « Ami de la Liberté ».

Tout cela est dans l'ordre et n'est qu'une conséquence de la grande Révolution de 1789.

L'un des derniers fascicules de la Revue historique de la Révolution française et de l'empire publie une étude de M. Henry Poulet sur l'esprit publié à Thann pendant la Révolution; Thann, c'est-à-dire la petite ville alsacienne qui a tant fait parler d'elle dans la grande guerre.

Le 15 janvier 1790 déjà, à Strasbourg se fondait une société des « Amis de la constitution » pour « veiller attentivement sur la révolution actuelle, surtout ce qui peut contribuer à la maintenir et à lui assurer de la force et de la durée ». Les « patriotes » sont invités à faire de la propagande autour d'eux et à obtenir que les villes voisines voient se former dans leur sein des associations analogues. On en voit surgir à Belfort, Haguenau, Cernay, Massevaux, Bischwiller, Wissembourg, etc. Le nom de ces groupements varie. A Colmar, le 16 janvier 1791, c'est la « Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité». Le 27 mars suivant se réunit, pour la première fois à Thann, la « Société des Amis de la constitution ». Un seul mot est commun à toutes, un signe de ralliement : « Amis » ¹.

Thann ne tarda pas a avoir ses Bourla-Papay. Quelques jours après la prise de la Bastille, « les paysans et les tisserands de la vallée réunis, le 26 juillet 1789, pour la St-Jacques à la chapelle St-Wolfgang, entre Saint-Amarin et Maleverspach, se soulevèrent, au nombre d'abord de 600, bientôt de 3000 et, sous prétexte de se faire remettre pour les détruire les titres féodaux, pillèrent la maison du gardeforestier de l'abbaye de Murbach à Saint-Amarin, puis le lendemain, ayant à leur tête le directeur de la fabrique de Wesserling-Johannot, ils marchérent, grossis par des bandes venues des villages des hautes vallées, sur Guebwiller, la capitale du prince-abbé de Murbach, dévastèrent sur leur passage les maisons seigneuriales ou abbatiales (27-29 juillet).

De même que LL. EE. devaient sept ans plus tard, après avoir, une dernière fois, en 1791, réprimé par la violence une insurrection vaudice, autorité à Lacappe à carde

doise, envoyer des délégués à Lausanne à seule fin d'essayer un rapprochement, une soumission à l'amiable, le général de Wietinghoff fit son possible pour ramener le calme à Thann Mais l'émeute persista, bien que l'intervention du général ait pu en retarder les effets. Il y eut même une « garde citoyenne » commandée par un lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de St-Louis qui indisposa fort les patriotes. Sur ces entrefaites, on procéda aux élections des députés à l'Assemblée nationale. La Révolution allait suivre son cours régulier et, pour nous autres Suisses sujets, faire servir le Directoire

allait suivre son cours régulier et, pour nous autres Suisses sujets, faire servir le Directoire aux fins que la destinée nous réservait pour 1798.

(A suivre).

L. Mogeon.

Feuilles d'hygiène. — Sommaire du nº du 15 août. Technique de l'allaitement artificiel : Dr Eug. Mayor. — Ce que signifie une langue chargée : Dr J.-H. Kellogg. — Notes et nouvelles : La diphtérie aviaire et sa contagiosité pour l'homme. Anesthésie à l'éther chez la nourrice : influence sur le nourrisson. Guerre et tuberculose. — Recetes et conseils pratiques : Contre le rachitisme. Pour nettoyer le vieil argent. Pour entretenir le bois des meubles. Taches de verdure. Utilisation des queues de cerises. Risotto à la milanaise. Pain de choux-fleurs. Gruau de maïs jaune avec marmelade de fruits. Bursch

EN SORTANT DE LA CANICULE

La canicule est finie. Certes, elle fut rude, cette année. Nous a-t-elle fait transpirer... et boire en conséquence. Pour nous consoler des mauvais moments qu'elle nous fit passer, rappelons ces vers si spirituels de Petit-Senn, extraits de son livre intitulé: Mes cheveux blancs.

Chaleur et mouches.

U donc se cacher, où se mettre, Quand sur nous le soleil crie : haro! Lorsque plane le thermomètre A trente au-dessus de zéro?

Dans un air torride on suffoque : Si l'homme était un œuf, pour sûr, Il ne serait point à la coque, Il serait bel et bien cuit dur.

A nul travail il ne se livre, Il laisse, il abandonne tout; Chacun se contente de vivre, Et ma foi; c'est déjà beaucoup. On espère être plus à l'aise Quand le soleil brûlant nous fuit, Mais le lit se change en fournaise D'où l'on se lève à moitié cuit...

Puis viennent les mouches maudites Dans le réduit le plus secret Pour écouter ce que vous dites Et regarder ce qui s'y fait.

Dans son impudence sans terme, L'une veut entrer dans mes yeux, Puis arpente mon épiderme A pas pressés et curieux.

Je veux l'atteindre, elle se joue Des coups qui tombent sur ma peau Et de vingt soufflets sur ma joue, En vain je me fais le cadeau.

Alors que ma verve s'allume Pour lui dire en vers mon mépris, La voilà qui court sur ma plume, Pour voir ce que d'elle j'écris.

Puis, à mes lettres qu'elle touche, Prenant de l'encre en son chemin, Elle ajoute des pieds de mouche A ceux que gribouille ma main.

Et l'infâme aux mœurs scélérates S'applaudissant de ses larcins, Semble dire, en frottant ses pattes : « Pour moi, je m'en lave les mains. »

Un proverbe me semble louche. Son sens aujourd'hui m'est caché : Comment l'homme qui prend la mouche Peut-il être un homme fâché ?...

PETIT-SENN

Pour ceux qui les aiment.

Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime Galamment de l'arène à la Tour Magne, à N

ACTUALITÉ

Pithécopolis 24. VIII. 1919

En janvier, tiens toi près du foyer.
En février, prends un chauffe pied.
Au mois de mars remets un foulard.
Au mois d'avril n'enlève pas un fil.
Au mois de mai, mets un cache-nez.
Au mois de juin couvre toi avec soin.
Au mois de juillet remets un gilet.
Au mois d'août mets un brousse-tout.
Au mois de septembre reste dans ta chambite etc.

CORRESPONDANCE DE GUERRE

Communiquée par Jean-Louis Grapiet, sergent II

A l'occasion de la distribution de médailles soldats de Forel (Lavaux) qui ont été appelés si diverses mobilisations de guerre, un des assista a lu quelques lettres, souvenir de ces servic Elles ont, paraît-il, fort diverti ses auditeurs. Un nos abonnés de Savigny a eu l'amabilité de relev quelques-unes de ces lettres à l'intention du Coteur. Nous le remercions très sincèrement de es gentille attention.

1

François Guignet, fus. inf. mont. R. 5, à Pervenche Dubois.

Aigle, le.... août 1914

Ma chère Pervenche,

JE pense bien que tu auras reçu en ordi toutes mes cartes, et j'espère que tu m pardonneras pour le retard à cette lettre promise depuis quelques jours déjà.

Mais si tu savais quelle vie, quel comme^{rce} Ça ne vaut pas l'école, ni le val d'Annivi^{es} Des moments, il me semble que je veux pe^{rdr} la boule. On est tenu pire que des chiens

Et les moustiques! C'est déjà pas assez d'êtrengueulés et brigandés le jour. Ces pestes d'bêtes vous dévorent très toute la nuit. J'ai bes m'entortiller la tête avec des journaux; ils vos

¹ Le 1º¹ novembre 1790 fut fondé à Aix-en-Provence la « Société populaire ou Cercle des antipolitiques » par opposition au « Cercle patriotique (ou société) des Amis de la constitution »; celui-ci se recrutait essentiellement dans la bourgeoisie, tandis que le premier était plus Tiers-état, plus « peuple ».